



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ | Droit social monégasque



Structure de
formation
Service
Commun de
la Formation
Continue

Présentation

En partenariat avec l'Association pour la Connaissance du Droit Social Monégasque, cette formation vise à transmettre aux inscrits la connaissance de ce droit particulier élaboré autour de textes non codifiés et d'une abondante jurisprudence.

Ce Diplôme d'Université garantit aux candidats inscrits l'acquisition de réflexes nécessaires pour résoudre des situations pratiques auxquelles ils sont régulièrement confrontés dans leur activité de managers, juristes, ou responsables RH.

[🔗 Consulter la plaquette de ce diplôme](#)

Les + de la formation

Cette formation se déroule dans les locaux de l'Association à Monaco.

[🔗 Le Coronado - 20 Avenue de Fontvieille 98000 Monaco](#)

Objectifs

Le Diplôme d'Université Droit Social Monégasque vise

- l'acquisition du droit et de la pratique du droit social monégasque
- tout en assurant une actualisation des connaissances et des pratiques du droit social monégasque

Pour atteindre ces objectifs, un [🔗 programme complet](#) et une équipe d'intervenants professionnels.

Savoir-faire et compétences

Connaissance théorique et pratique du droit social monégasque à travers l'intervention d'enseignants et de professionnels.

Organisation

Contrôle des connaissances

Session d'examen au mois de juin (écrit et oral)

Admission



Conditions d'admission

Niveau BAC+4 ou justifiant d'une expérience professionnelle de 5 ans acquise à Monaco

Sélection sur dossier

Public cible

- Salariés,
- Demandeurs d'emploi,
- Collaborateurs en ressources humaines,
- Juristes

Droits de scolarité

[✉ sfc@umontpellier.fr](mailto:sfc@umontpellier.fr)

Pré-requis obligatoires

Niveau Bac+4 ou expérience professionnelle de 5 ans acquise à Monaco.

Et après

Insertion professionnelle

Collaborateurs au sein de services de ressources humaines, juristes...

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Paul Henri Antonmattei

✉ paul-henri.antonmattei@umontpellier.fr

Contact administratif

Elyse Siong

☎ +33 4 34 43 25 93

✉ elyse.siong@umontpellier.fr

En savoir plus

Le site du Service Formation Continue

🔗 <http://sfc.edu.umontpellier.fr/>

Vidéo de présentation de la Formation Continue

🔗 <https://video.umontpellier.fr/video/20063-le-service-formation-continue-de-luniversite-de-montpellier/>



Programme

Organisation

- Les sources du droit monégasque
- Emploi et formation professionnelle
- Le contrat de travail
- La rupture du contrat de travail
- Les rémunérations
- Le pouvoir réglementaire de l'employeur
- Les conditions de travail
- La collectivité du personnel
- La protection sociale
- La législation monégasque en matière de protection des données personnelles
- Le contentieux